

Une revitalisation en marche !

MARS 2025

BULLETIN MUNICIPAL
MALINTRAT



Ville de
Malinrat

P 2-3
*Une
revitalisation
en marche !*

P 4
*Incivilité
et sécurité*

P 6
*Malinrat
en chiffres*

P 35
*France
Services*







TEL 04.73.61.02.80

TICHIT sas
serrurerie

Rue de la Madeleine 63510 Malintrat
contact @tichit.eu - 04 73 61 02 80
www.tichit-serrurerie-63.fr

Romain Tichit 06 72 21 64 35
Didier Tichit 06 07 81 16 92

BÂTIMENT • TERTIAIRE • INDUSTRIEL

MDV ELECTRICITE

INSTALLATION / DEPANNAGE RAPIDE

Miguel De VASCONCELOS
Tél./Fax 04 73 61 09 53
Port. 06 24 29 09 65

DOMOTIQUE
NEUF / RÉNOVATION
ALARME INCENDIE / INTRUSION
AUTOMATISATION
CHAUFFAGE / CLIMATISATION
ANTENNE TERRESTRE / SATELLITE
INTERPHONE

21 avenue de la Motte - 63510 Malintrat - mdv.electricite@orange.fr




CAFÉ MALINTRAIT
BAR TABAC JEUX

35 avenue de la Joselle
63510 Malintrat
04 73 61 03 09
cafemalintrait63@gmail.com



« Donnez vie à vos projets les plus ambitieux ! »

COLAS

colas.com
ÉTABLISSEMENT DE LEMPDES
7 avenue de l'Europe - 63370 LEMPDES
04 73 83 08 55 - lempdes@colas.com



CENTRE FRANCE



Contrôles & Diagnostics immobiliers

☎ **04 73 26 23 80**
14 ter, impasse de la Charirette
63510 MALINTRAT

Sarl CD
CARDOSO Manuel
DETTINGER Kévin
Plaquistes Peintres
Façades
Isolation par l'extérieur



7 rue de l'Hôtel de Ville
63510 MALINTRAT
Tél. 06 11 63 29 96 - 06 21 62 65 25
Fax 04 43 57 79 27
kevindett@free.fr



Réparation
Entretien
Reprogrammation
Pneumatiques

06 60 68 74 78
04 73 77 86 74

31 avenue de la Joselle
63510 Malintrat



André MAGNOUX
Maire de Malintrat

- Sommaire -

Éditorial	1
Une revitalisation en marche !	2-3
Incivilité & Sécurité	4
Consultation du public	5
Malintrat en chiffres	6-7
Investissements & Projets	8
Tarifification	9
Au fil de l'actu	10-11
Infos seniors	12
Le CLIC c'est quoi ?	13
Infos jeunesse	14-15
Au cœur de vos associations	16-23
D'ici et d'ailleurs	24-25
Culture et Patrimoine	26-27
Handicap et Inclusion	28-29
Intercommunalité	30-31
Réseau électrique & économie d'énergie	32
SBA	33
Social	34
France Services	35
Infos communales	36

Chers Malintraires,

Nous arrivons au quart du 21^e siècle. De nombreux éléments se sont déroulés depuis 2000. À commencer par la tempête à la fin du siècle dernier, sans doute annonciatrice d'évolutions climatiques fortes.

Si notre territoire a plutôt été épargné, fort heureusement des catastrophes naturelles, nous avons une pensée pour toutes les personnes sinistrées au cours de ces dernières années, qui ont subi les affres du ciel, la sécheresse ayant laissée place aux trombes d'eau, aux inondations et aux torrents de boue.

Nous devons nous adapter, et rentrer de plain-pied dans la transition écologique, pour essayer de réduire ces catastrophes, et travailler pour réaliser des économies d'énergies et par-delà de nos ressources.

Par ailleurs, l'environnement politique et économique se dégradent depuis plusieurs mois, avec une agriculture qui souffre, des plans sociaux qui se multiplient et un chômage, plus particulièrement celui des jeunes, qui repart à la hausse.

Ce contexte national perturbé, avec une France sans budget à ce jour, et un endettement très fort entraîne le pays dans un manque de stabilité, et de sérénité, avec un pouvoir d'achat en berne pour de nombreux français.

Ce contexte touche également toutes les communes et collectivités.

Je peux constater que l'ambiance est bien morose car les maires quels qu'ils soient se posent tous les mêmes questions sur l'avenir de l'équilibre de leur budget communal.

Pour notre part, le Conseil Municipal veille avec **une grande rigueur à la gestion des deniers publics**, en attendant des jours meilleurs.

Toutefois plusieurs chantiers ont été réalisés par la commune en 2024. Je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin pour prendre connaissance des actions menées et réalisées sur notre commune.

Concernant 2025, plusieurs chantiers seront prévus ou en cours d'étude.

L'installation de vidéoprotection est seulement retardée, mais verra le jour dans cette année, avec la mise en place, en collaboration avec les services de gendarmerie, d'une convention de participation citoyenne, pour améliorer la sécurité des personnes et des biens sur la commune.

Votre Conseil Municipal a engagé une réflexion sur **l'aménagement du site de la Motte**, pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de bénéficier de l'excellence de ce site.

Nous continuerons également à accompagner nos associations et tous les bénévoles qui les composent pour permettre la meilleure qualité de vie possible à Malintrat.

En 2025 nous aurons le plaisir à nouveau d'accueillir le passage du tour de France féminin le 31 juillet.

Vous pouvez compter sur mon engagement personnel et celui de votre Conseil Municipal pour franchir dans les meilleures conditions possibles l'année 2025.

Je vous souhaite à toutes et tous le meilleur ainsi qu'à vos proches.

André MAGNOUX

Maire de Malintrat

PUBLICATION : Bulletin municipal de Malintrat - Mars 2025

Directeur de publication : André Magnoux - Adjointe Communication : Anne-Marie Vialle

Équipe de rédaction : André Magnoux, Stéphanie De Vasconcelos, Anne-Marie Vialle, Jérôme Condemine, Christian Girard, Céline Burias et le concours des associations de Malintrat.

Prise de vue avenue de la Joselle : Laurent Limozin

RÉGIE PUBLICITAIRE, RÉALISATION ET IMPRESSION : Printconseil.fr

Une revitalisation en marche !

AVENUE DE LA JOSELLE

Prise de vue Avenue de la Joselle : Laurent LIMOZIN

Une revitalisation en marche !

COÛT GLOBAL PRÉVISIONNEL DE L'AMÉNAGEMENT : 950 000 € TTC (sans SBL)*

Nature et coût des travaux :

- **Assainissement Eau Potable** : 120 000 € TTC
financé par le SBL
- **Assainissement Eaux Usées** : 150 000 € TTC
financé par le SIAREC
- **Assainissement Eaux Pluviales** : 180 000 € TTC
financé par la commune et RLV
- **Travaux d'aménagement de voirie** : 620 000 € TTC
financés par la commune et le Département

Le démarrage des travaux a commencé fin 2023 par la réfection des réseaux eaux « usées » « pluviales » et « potable ». Ils se sont poursuivis l'année suivante avec la phase voirie et de l'aménagement piétonnier.

Courant du 1^{er} trimestre 2025 elle se finalisera par la végétalisation de l'avenue avec de nouveaux plants, arbres et arbustes.

- ▶ **Coût estimatif pour la commune (voirie et aménagement) :**
382 519 € TTC + **Fonds de concours RLV (eaux pluviales) : 75 000 €**
- ▶ **Coût prévisionnel supporté par la commune (après subventions) :**
224 599 € TTC
- ▶ **Participation financière sollicitée : Région 33 % - FIC du Conseil Départemental à hauteur de 40 %**
- ▶ **VÉGÉTALISATION par Agradis en 2025 : 55 702 € TTC avec subvention Fonds de Concours RLV 23 209 €**

* Syndicat Basse Limagne

INCIVILITÉ & SÉCURITÉ

DÉPÔT SAUVAGE : DÉFINITION

Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », est la résultante d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public.

Jet de papiers ou de mégots, abandon de gravats et autres déchets de bricolage ou d'encombrants sur le trottoir ou dans un bois, abandon de déchets dans l'enceinte de son entreprise alors que celle-ci a cessé son activité... La notion de dépôt illégal de déchets « dépôt sauvage », recouvre de multiples infractions, dont la caractérisation et les sanctions sont prévues par plusieurs Codes (environnement, pénal, forestier...).

Afin de simplifier les recherches des élus, collectivités et agents sur ce sujet, le guide relatif à la lutte contre les dépôts illégaux de déchets répertorie les actions de prévention possible à l'échelle locale et les sanctions encourues en cas d'abandon de déchets dans l'espace public ou dans un lieu inadapté.

Télécharger : Guide relatif à la lutte contre les abandons et dépôts illégaux de déchets - DGPR - décembre 2020



ARRETE INTERDISANT LES DEJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Maire de la commune de MALINTRAT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants ;
Vu les dispositions du code de la santé publique ;
Vu le règlement sanitaire départemental ;
Considérant que les services municipaux ont constaté, par rapports successifs, la présence sur les trottoirs et espaces publics ouverts au public et notamment aux enfants, la présence de plus en plus fréquente de déjections canines ;
Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, des espaces verts, parcs et jardins et des espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y interdire les déjections canines ;
Considérant qu'il en va de l'intérêt général de la commune.

ARRETE

Article 1 - Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 2 - En cas de non-respect de l'interdiction édictées à l'article 1, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

Article 3 - Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et aux parcs, jardins et espaces concernés par ces dispositions et le public pourra le consulter en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Article 5 - Mme la Secrétaire de Mairie, Mr le commandant de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

Fait à MALINTRAT, le 25 avril 2022
Le Maire,
André MAGNOUX



Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

Mairie de MALINTRAT
14, rue de l'Hôtel de Ville - 63510 MALINTRAT - Tél. : 04 73 61 21 15 - Fax : 04 73 60 34 23 - Courriel : mairie@malintrat.fr
www.malintrat.fr



2024-042

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTE PERMANENT PORTANT INSTALLATION D'UNE LIMITATION DE VITESSE À 30KM/H À L'INTERIEUR DE L'AGGLOMERATION

Le Maire de la Commune de Malintrat,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2213-1 et suivants.
Vu le Code de la Route et notamment les articles R.110-01, R.110-02, R113-1 ;
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes et des Régions, notamment en ses articles 25 et 27 ;
Vu la loi 83-3 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat ;
Vu le décret n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de Police en matière de Circulation Routière et modifiant certaines dispositions du Code de la Route ;
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique,
Considérant que dans toute l'agglomération, l'instauration d'une limitation de vitesse de 30 km/h permettra d'améliorer la circulation et de renforcer la sécurité des usagers.

ARRÊTE

- Article 1** : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 21 décembre 2006
- Article 2** : À compter de la publication du présent arrêté, les dispositions suivantes seront prises, dans toutes les rues de la Commune de Malintrat
- La vitesse maximale autorisée des véhicules en agglomération est limitée à 30 km/heure
 - Les usagers de la route seront tenus de respecter ladite vitesse.
- Article 3** : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle - quatrième partie - signalisation de prescription - sera mise en place.
- Article 4** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- ✓ Monsieur le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Puy de Dôme,
- ✓ Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Pont du Château,
- ✓ Monsieur le Président du Conseil Départemental,
- ✓ Monsieur le Préfet du Puy de Dôme,

Sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles et conservé au registre des arrêtés municipaux.

Fait à MALINTRAT le 7 novembre 2024
Le Maire,
André MAGNOUX



2024-041

ARRETE MUNICIPAL OBLIGATION DE TENIR LES CHIENS EN LAISSE

Monsieur le Maire de la Commune de MALINTRAT,

Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 86-142 du 21 février 1986 ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6 définissant les pouvoirs de police du maire dans l'agglomération pour toutes catégories de voies ;
Vu l'intérêt général ;
Vu le code Rural,
Vu la loi 99-5 du 6 janvier 1999 et l'arrêté du 27 avril 1999 relatifs aux chiens dangereux,
Considérant qu'il appartient de prendre, dans l'intérêt de la sécurité publique, toutes mesures relatives à la circulation des chiens et notamment d'interdire la divagation de ces animaux,
Considérant qu'il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires pour renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

ARRETE

- Article 1** : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les poubelles, dans les ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.
- Article 2** : Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse c'est-à-dire relié physiquement à la personne qui en a la charge.
- Article 3** : Tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens classés dans les catégories chiens d'attaque ou chiens de défense et de garde est tenu d'en faire la déclaration à la Mairie. Sur la voie publique, les chiens de ces deux catégories doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.
- Article 4** : Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être identifiables par tout procédé agréé.
- Article 5** : Tout chien errant non identifié trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié.
- Article 6** : Le présent arrêté sera publié dans la commune de MALINTRAT
- Article 7** : Les services de la gendarmerie sont chargés, en ce qui les concerne, du contrôle et de l'exécution de présent arrêté.
- Article 8** : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.
- Article 9** : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans les 2 mois à compter de sa date de notification.
- Article 10** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- La Gendarmerie de Pont-du-Château
- Les services Techniques

Fait à Malintrat, le 5 novembre 2024
Le Maire, André MAGNOUX





AVIS CONSULTATION DU PUBLIC

Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

Son article 15 demande aux communes de définir, par délibération du conseil municipal, après concertation du public selon des modalités qu'elles déterminent librement, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que de leurs ouvrages connexes, ZAENR).

Les éléments nécessaires à la compréhension des propositions de ZAENR pour les ENR ont été exposés lors d'une réunion publique le 25 octobre 2024 à la salle polyvalente de Malinrat.

Les ZAENR proposées à la concertation ont été modifiées suite aux remarques reçues et sont désormais les suivantes :

- ▶ pour l'éolien : **néant**
- ▶ pour le solaire thermique : **néant**
- ▶ **pour le solaire photovoltaïque sur bâtiment : privé ou communal sur l'ensemble de la commune**
- ▶ **pour le solaire photovoltaïque au sol : parcelles cadastrées ZP 73, pour une superficie de 1 hectare, création d'une ombrière permettant de créer un parking notamment pour l'association BCM 63 parcelle ZN 3 pour une superficie de 1 hectare**
- ▶ pour méthanisation : **néant**
- ▶ pour l'hydroélectricité : **néant**
- ▶ pour la géothermie : **sur la commune, à voir suite aux tests en cours par la société 2gre**



Campagne d'exploration géothermique

Des camions et des capteurs sont déployés sur le territoire, vous les avez certainement vus. Cette exploration est un outil d'investigation non intrusif qui consiste à réaliser une véritable échographie du sous-sol : à l'aide de capteurs qui enregistrent les ondes acoustiques depuis la surface.

Plus d'infos : <https://2gre.fr>

Lors de sa séance du 4 novembre 2024, le conseil municipal, après en avoir délibéré, IDENTIFIE les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après :

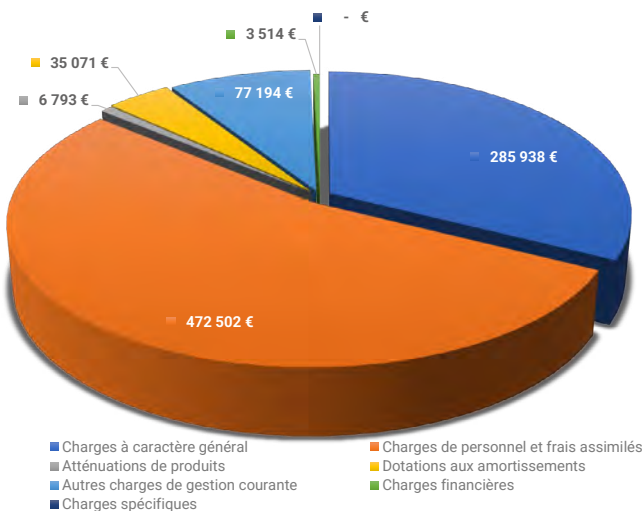
- ▶ **pour le solaire photovoltaïque sur bâtiment : privé ou communal sur l'ensemble de la Commune**
- ▶ **pour le solaire photovoltaïque au sol :**
 - ▷ **parcelles cadastrées ZP 73, pour une superficie de 1 hectare**
 - ▷ **parcelle ZN 3 pour une superficie de 1 hectare**
- ▶ **pour la géothermie : sur la commune**

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

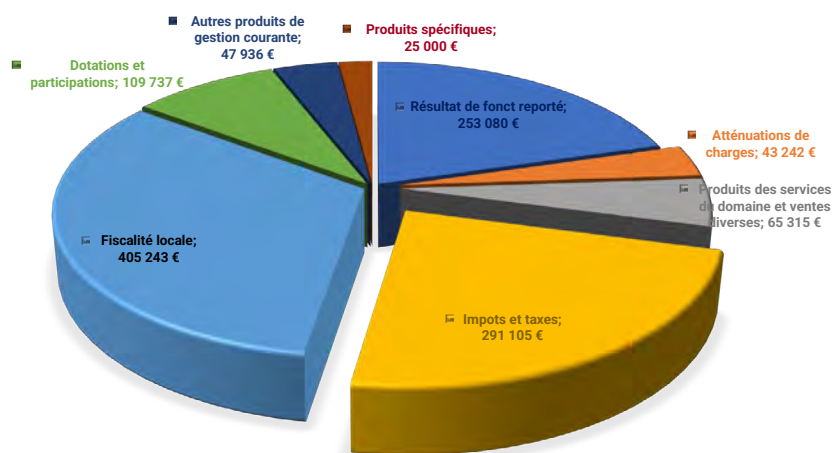


SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



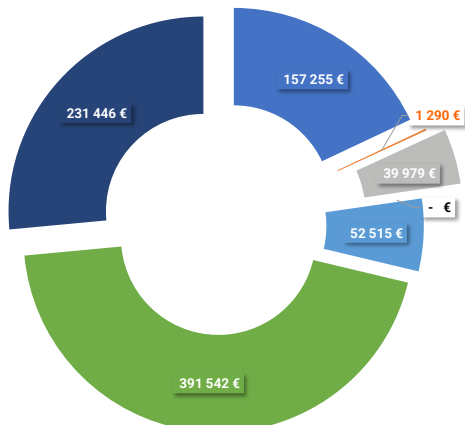
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
359 646 €

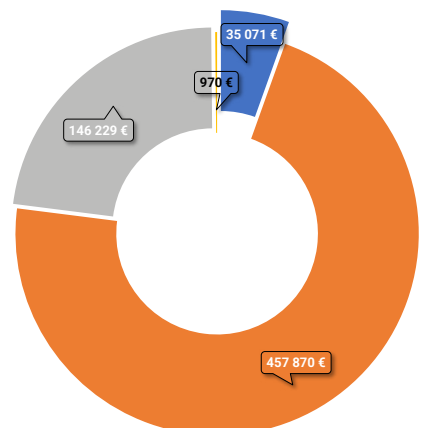
SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



DÉFICIT D'INVESTISSEMENT
- 233 887 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Solde d'exécution de la section investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations en cours

- Dotations, fonds divers et réserves
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

- Dotations aux amortissements
- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Emprunts et dettes assimilées



BUDGET PRIMITIF 2025

SECTION FONCTIONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2025	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2025
Charges à caractère général	305 285 €	Résultat de fonctionnement reporté	173 602 €
Charges de personnel et frais assimilés	469 564 €	Atténuations de charges	23 981 €
Atténuations de produits	10 000 €	Produits des services du domaine et ventes diverses	70 100 €
Virement section d'investissement	198 259 €	Impôts et taxes	261 241 €
Dotations aux amortissements	10 893 €	Fiscalité locale	408 444 €
Autres charges de gestion courante	81 058 €	Dotations subventions et participations	97 205 €
Charges financières	6 414 €	Autres produits de gestion courante	46 900 €
Charges exceptionnelles	-	Produits exceptionnels	-
Total dépenses de fonctionnement	1 081 473 €	Total recettes de fonctionnement	1 081 473 €

SECTION INVESTISSEMENT

SECTION INVESTISSEMENT	CRÉDIT DE REPORT	PROPOSITIONS NOUVEAUX CRÉDITS	TOTAL BUDGET PRIMITIF
Solde execution investissement reporté	-	233 887 €	233 887 €
Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
Emprunts et dettes assimilées	-	40 560 €	40 560 €
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Subventions d'équipement versées	86 318 €	69 769 €	156 087 €
Immobilisations corporelles	101 551 €	48 195 €	149 746 €
Immobilisations en cours	34 482 €	219 312 €	253 794 €
Total dépenses d'investissement	222 351 €	611 723 €	834 074 €
Solde d'exécution section investissement	-	-	-
Virement de section de fonctionnement	-	198 259 €	198 259 €
Produits de cessions d'immo	-	-	-
Opérations d'ordre de transfert entre section	-	10 893 €	10 893 €
Dotations, fonds divers et réserves	22 770 €	246 635 €	269 405 €
Subventions d'investissement	247 425 €	108 092	355 517
Emprunt et dettes assimilées	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Total recettes d'investissement	270 195 €	563 879 €	834 074 €

INVESTISSEMENTS 2024

PROJETS 2025

■ TOITURE ÉGLISE

Réfection de la partie haute de la toiture de l'église
+ toiture en sous bassement en zinc.

Coût des travaux : 64 788 € TTC

Aides :

État : 16 197 €

Département : 19 772 €

■ GUINGUETTE « LE MALINTR'ACT »

(inaugurée le 13 septembre 2024)

**Coût d'installation du container à la Motte, y compris
branchement eau, plomberie, hotte, terrassement :**

77 559 € TTC

RLV : 24 565 €

■ VOIRIE AVENUE DE LA JOSELLE

► **Entreprise RENON voirie : 370 659 € TTC**

► **Signalisation : 11 860 € TTC**

► **Fonds de Concours RLV : 75 000 €**

Département : 121 598 €

Région : 100 000 €

■ PORTES SALLE DES SPORTS

Changement de 2 portes (principale et secours) suite à infraction :
6 555 € TTC

■ CHAUFFAGE SALLE LE PREAU

Installation climatisation réversible : **13 453 € TTC**

■ POTEAU INCENDIE RUE DE LA RÉSISTANCE

Remplacement d'un poteau incendie : **1 950 € TTC**

■ RENFORCEMENT BT ET ÉCLAIRAGE PUBLIC IMPASSE DES GUELLES

Travaux de réfection basse tension : **6 287,74 €**

● TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les projets à venir doivent s'inscrire dans le cadre des programmes « CRTE », nouvellement rebaptisé **CONTRATS POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, impulsés par l'État en 2020.

Ces contrats visent à faciliter la relance économique, la transition écologique et la cohésion des territoires.

Pour notre commune, 2 projets ont été fléchés :

- **AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ZONE DE LOISIRS Site de la Motte**
- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE - Modification du système de chauffage du groupe scolaire**

● VIDÉOPROTECTION

L'installation de vidéoprotection est toujours d'actualité mais retardée **faute de non attribution de la subvention attendue par les services de l'État (FIPD).**

La municipalité doit revoir son budget pour pallier à ce manque de financement. En tout état de cause **sa réalisation est programmée courant 2025.** Par ailleurs, la municipalité mènera, en parallèle avec la gendarmerie, **un projet de participation citoyenne pour améliorer la sécurité des personnes et des biens.**

● VÉGÉTALISATION AVENUE DE LA JOSELLE

Végétalisation de l'avenue courant 1^{er} trimestre 2025 avec de nouveaux plants, arbres et arbustes.

Coût Agradis : 55 702 € TTC

Fonds de Concours RLV : 23 209 €

● ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement progressif de l'éclairage public en LED sur 3 ans en partenariat avec Territoire d'Énergie 63.

Coût estimatif à la charge de la commune (optimisation 1) : 22 517,28 € engagement en 2025

Coût estimatif à la charge de la commune (optimisation 2) : 32 520,40 € engagement en 2026



TARIFS 2025

► SALLE POLYVALENTE

Pour vos réservations, retrouvez sur le site internet www.malintrat.fr toutes les modalités et tarifications, selon les catégories, de location de la salle polyvalente.

Remplissez votre « **Demande de disponibilité** », à adresser par courriel à mairie@malintrat.fr.

Pour toutes autres précisions contacter la mairie au 04 73 61 21 15.

TARIFICATIONS	Week-end	Journée supplémentaire accolée au week-end (vendredi ou lundi)
Malintraires & Personnel communal	350 €	150 €
Associations de Malintrat	300 €	150 €
Particuliers & associations extérieures	800 €	150 €
Entreprises, comités d'entreprise, séminaires...	1 200 €	650 € du lundi au vendredi
Tarifification Vidéoprojecteur	50 €	50 €

► CANTINE

Les repas sont fournis par le prestataire API.

La réservation des repas s'effectue sur le portail de **SERVI PLUS** : https://gestion-cantine.com/FR/titulaire_login.php

La facturation sera émise chaque fin de mois auprès des familles et le **paiement sera réalisé par prélèvement automatique**.

Contact mairie pour création de compte : 04 73 61 21 15

PRESTATAIRE API	2024
Enfants	4,70 €
Adultes	5,90 €

► CONCESSIONS (pour 50 ans)

CONCESSIONS DE TERRAIN		Columbarium	Cave urne
Simple 1 à 3 personnes	300 €	1 645 €	150 €
Double 4 à 6 personnes	600 €		

GARDERIE

Tarifification applicable depuis le
1^{er} mai 2023 :

Garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 20 :
1 €

Garderie du soir de 16 h 30 à 18 h 00 :
1 € la ½ heure

Une pénalité de retard de 15 € sera appliquée pour chaque ¼ heure commencé, après 18 h 15.

Chaque demi-heure entamée est due.

HORAIRE & CONTACT

Elle fonctionne chaque jour d'école, matin et soir :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 15

Contact : Garderie 04 73 83 05 54

Journée de l'environnement



ENSEMBLE NETTOYONS NOTRE VILLAGE

Le 13 avril 2024 lors de la matinée « nettoyons notre village » organisée par la commune, plus d'une trentaine de bénévoles, enfants et adultes, se sont retrouvés sur le parvis de la mairie. En ouverture de cette édition 2024, un petit déjeuner a été offert aux participants suivi d'une distribution de gants, de chasubles et de sacs poubelle.

Des déchets de toutes sortes ont été ramassés le long des voies et espaces publics ainsi que sur le site de la Motte et vers l'école.

Des trouvailles toujours aussi nombreuses et insolites ont été collectées sur nos chemins communaux...

Cette belle initiative a été clôturée par un verre de l'amitié ! Un grand merci à tous les bénévoles pour leur contribution à rendre notre village plus accueillant et la PLANÈTE plus propre !

Prochaine « JOURNÉE CITOYENNE », le dimanche 16 mars 2025, à partir de 9 h à la Guinguette le Malinr'Act, site de la Motte, avec la participation de l'association de chasse de Malintrat.

Restons solidaire, venez PLUS nombreux !

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

COMMÉMORATION ARMISTICE 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie organisée en commun par la municipalité et la section des anciens combattants ACPG-CATM OPEX s'est déroulée devant le monument aux morts du cimetière.

Hommage émouvant en mémoire à tous les morts et en particulier les 44 soldats natifs de la commune tombés aux champs d'honneur.

Le drapeau des combattants de 14/18 restauré est désormais porté avec fierté par Lucas Pichot, petit-fils d'ancien combattant. À noter la présence de nombreux jeunes, d'une délégation de pompiers et de musiciens de l'association les P'tits Bémols.

L'année qui vient de s'écouler a été celle du quatre-vingtième anniversaire de la libération de la France de 1944. En 2025, ce sera celle de la libération des camps et du grand retour des prisonniers et déportés suite à la capitulation de l'Allemagne.

Joie des retrouvailles mais aussi des peines pour les familles de ceux décédés, assassinés en Allemagne qui ne sont pas revenus. Dans ce cadre d'hommages et de mémoire, l'association recherche des renseignements auprès des familles.

Contacts :
Georges Merle 04 73 61 22 22
Jean Beuf 04 73 61 01 65



Recueillement d'André Magnoux, maire de Malintrat et de Georges Merle, président des ACPG CATM OPEX devant le monument aux morts lors de la commémoration du 8 mai 1945.

L'association les P'tits Bémols a joué lors des commémorations du 8 mai et 11 novembre. Un grand merci pour sa participation à cette action de mémoire de nos disparus des 2 guerres.



Inauguration

C'est la nouveauté à Malintrat !

La guinguette **Le Malintr'Act** implantée sur le site de la Motte, a été inaugurée le vendredi 13 septembre 2024 en présence de très nombreux Malintraires.

Soutenu fortement par la municipalité, ce lieu festif et convivial situé dans un cadre de verdure permettra à la population de s'amuser, de danser et d'écouter des groupes musicaux tout en se restaurant.

Ce lancement officiel a permis au Comité des Fêtes de proposer :

- Soirée musicale avec le Groupe Pop Rock dieZEL
- Snacking/brasero et buvette



Exposition de photo

QUATRE REGARDS, QUATRE UNIVERS

La salle du Préau a accueilli du 15 au 17 novembre une exposition photo.

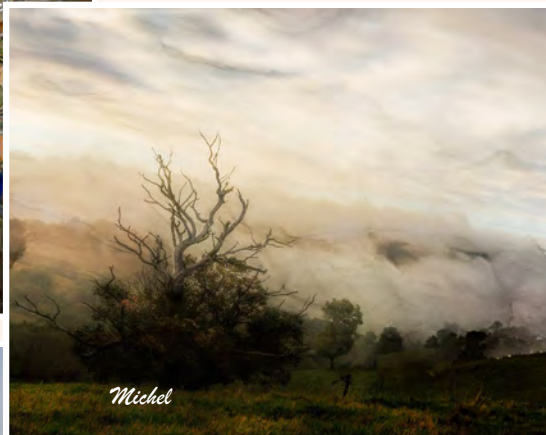
Quatre photographes amateurs, Daniel KIFFER, Marie LOYE, Michel AVARD et Odile BERTHEOL ont exposé une soixantaine de photos, et le public a pu ainsi découvrir et apprécier leur passion.

Avec le titre de l'exposition «**Quatre Regards, Quatre Univers** », les visiteurs ont découvert des univers photographiques différents tels que la flore, le paysage, le portrait, l'architecture et la photo de rue.

Le public a apprécié la diversité des œuvres présentées et les échanges avec les photographes présents pendant ces 3 jours.



Marie



Michel



Odile



Daniel

NOS SENIORS DANS L'ACTION !



REPAS DES AÎNÉS

C'est le rendez-vous incontournable pour lancer les festivités de Noël mais aussi d'honorer nos aînés.

Vous avez été plus de 86 personnes à venir participer à ce moment convivial et gourmand, accompagnées de M. André Magnoux, maire et des membres du Conseil Municipal.

Cette année encore, le repas des aînés fût un ravissement pour nos papilles grâce au menu confectionné par le « **Traiteur Montrognon** » de Cournon, et un moment festif, animé par l'orchestre « **Philippe Martins** » de Dallet.

Pour celles et ceux qui étaient absents au repas, les conseillères aux affaires sociales sont passées à leur domicile pour leur remettre une boîte de chocolats.

Alors lancez-vous et retrouvons-nous l'an prochain pour cette dédicace à nos aînés de 68 ans et plus !

Comme toujours et plus que jamais, prenez soin de vous !



GOÛTER DES AÎNÉS

A l'occasion de sa seconde édition du « **Goûter des aînés** » de 68 ans et plus, organisé le mercredi 9 octobre 2024 à la salle du Préau, nous avons accueilli Anne GARRY, responsable coordonnatrice de l'Association Réseau Seniors CLIC Riom Limagne Combrailles, pour qu'elle présente les divers dispositifs existants sur notre territoire, **à destination des seniors de 60 ans et plus**, notamment :

- les aides et services existants à proximité de votre domicile,
- trouver les réponses les mieux adaptées à votre projet de vie (soutien à domicile, aménagement du logement, mobilité, EHPAD, soins infirmiers, aides financières existantes...),
- animations/ateliers en faveur des aînés.

Sur simple demande, Le CLIC peut évaluer l'ensemble de vos besoins, par une visite à domicile, et vous proposer un plan d'aide personnalisé vous orientant vers les dispositifs adaptés mais aussi vous accompagner dans toutes les démarches nécessaires à sa mise en place.

Après un échange de questions/réponses, la quarantaine de personnes présentes a pu, à loisir, déguster tartes et gâteaux et se désaltérer sans modération.

Rendez-vous l'année prochaine avec une nouvelle thématique sur « La Mutuelle de Village ».



« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.



LE CLIC C'EST QUOI ?

NOS SÉNIORS EN ACTION...

Grâce au soutien du CLIC et de ses financeurs, nos aînés de 60 ans et plus ont pu, **tout au long de l'année 2024**, bénéficier de diverses animations. Ils ont notamment participé aux ateliers suivants :

11 mars : Initiation aux Premiers secours par la Croix Rouge.



13 mai : Découverte du Géocaching - Balade de 6,5 km sur les sentiers de Malinrat.

Le principe de base est : « si vous prenez un objet de la boîte, laissez-en un autre d'une valeur au moins équivalente, et écrivez dans le logbook ». Une multi-cache implique dans la recherche au moins un point de passage, l'endroit final étant un vrai récipient.



Du 12 avril au 28 juin : Atelier numérique (10 séances)

Du 2 mai au 25 juillet : Atelier mémoire (10 séances)

Du 3 septembre au 5 novembre : Atelier sophrologie (10 séances)

Du 7 novembre au 5 décembre : Atelier danse (5 séances)



Pour les ateliers et animations 2025 contacter la mairie ou consulter régulièrement votre application PanneauPocket.

Le CLIC répond à une mission de service public confiée par le Conseil Départemental, auprès des personnes de plus de 60 ans et leur entourage, pour :

- l'évaluation des besoins pour le maintien à domicile dans les meilleures conditions ;
- l'accompagnement dans la mise en place des aides (humaines, matérielles, financières) ;
- l'accompagnement des démarches pour une entrée en établissement (EHPAD par exemple) ;
- la coordination, l'aide au déploiement et à l'organisation d'actions collectives.

Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer aux différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Quels ateliers peut proposer le CLIC et ses partenaires ?

Le CLIC et ses partenaires proposent aux communes l'organisation d'ateliers

collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition.

Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Il est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'évaluations confié par la CARSAT.

Tous les services sont entièrement gratuits.

Le CLIC dispose également d'un Espace Ressource des Métiers de l'Autonomie (ERMA) permettant d'accompagner dans leur métier les aides à domicile et autres professionnels du domaine, et de leur proposer des formations gratuites.

Comment contacter le CLIC ? Association Réseau Seniors CLIC Riom Limagne Combrailles, 51 rue Lafayette 63200 Riom 04 73 33 17 64

**secretariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr**

RÉFÉRENT SENIOR AUPRÈS DU CLIC : Anne-Marie VIALLE, adjointe aux affaires sociales à Malinrat.

ÉCOLE ET JEUNESSE



GROUPE SCOLAIRE DE LA MOTTE

108 élèves ont été accueillis au sein du groupe scolaire de la Motte lors de la rentrée scolaire 2024/2025.

Effectifs en légère augmentation cette année avec 14 petits et 4 arrivées. Une baisse importante est notamment à prévoir et à déplorer à la rentrée prochaine avec le départ de 21 CM2.

Suite à sa demande, Madame Cathy ALIX a terminé son contrat fin novembre 2024. Son poste d'ATSEM a été pourvu, depuis le 18 novembre, par Madame Marion JOURDANNE.

Cette année, chaque nuit de décembre, les lutins farceurs se sont réveillés pour faire des blagues dans la cantine et garderie de l'école. Chaque matin vos enfants ont pu découvrir les bêtises et farces mises en scène dans cet environnement. **Merci à nos agents de la cantine pour ces moments d'humour et de légèreté qui ont beaucoup amusés petits et grands.**



Projets collectifs

- **Exposition LEGO®** : Certains élèves ont réalisé des dessins sur le thème LEGO®, dans le cadre de l'opération « Septembre en or » associée aux P'tits Bémols. **Un chèque de 1 200 € a été reversé à l'association « Acte Auvergne ».**
- **Évaluations nationales** : tous les élèves du CP au CM2 ont passé des évaluations nationales. Un retour a été fait aux parents, des élèves avec un besoin particulier.
- **Semaine du handicap du 19 au 26 mars 2025** : Les élèves de PS au CM1 participeront à des ateliers d'initiation sur la langue des signes française (LSF) le jeudi 20 mars après-midi. Ces ateliers seront animés par Julie DALL'OSSO (Formatrice / Animatrice en LSF). Quant aux CM2 ils visiteront l'ESAT l'Envolée à Riom le vendredi 21 mars 2025 afin de les sensibiliser à la notion de handicap au travail. **Le bus et les différentes interventions sont intégralement financés par la municipalité.**
- **Natation** : un cycle de 7 séances de natation à la piscine Béatrice Hess de Riom est proposé à tous les élèves du CP au CM2 (69 élèves), les jeudis après-midi du 6 février au 10 avril 2025 inclus.
- **Médiathèque** : remise en place de la visite de la médiathèque et du prêt de livres dans certaines classes.
- **Classe de mer 2024-2025** : Du lundi 16 au 20 juin 2025, 48 élèves de CE2, CM1, CM2 partiront en classe de mer à MESCHERS-SUR-GIRONDE. Ils seront accompagnés de 2 enseignantes et 4 adultes accompagnateurs. Ce voyage se réalisera grâce aux participations de l'APE, la coopérative scolaire, la municipalité et les familles. Bon voyage à tous.

Plus d'info : <http://ecoledelamotte63.toutemonecole.fr>

Répartition des 108 élèves

PS-MS : 14 + 6 = 20 avec Mme Bresse
 MS-GS : 6 + 13 = 19 avec Mme Busson
 CP-CE1 : 14 + 7 = 21 avec Mme Chazouillet
 CE2-CM1 : 12 + 15 = 27 avec Mme Guillamon
 CM2 : 21 avec Mme Delort

Quelques chiffres

Nombre d'élèves : 108
 Petite Section : 14
 Moyenne Section : 12
 Grande Section : 13 - CP : 14
 CE1 : 7 - CE2 : 12
 CM1 : 15 - CM2 : 21



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans : ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires

L'association Groupe Objectifs s'occupe du centre de loisirs, situé à l'école de la Motte à Malintrat. Il offre un espace sécurisé et stimulant pour les enfants de 3 à 12 ans. Ce lieu convivial accueille vos enfants chaque mercredi et pendant toutes les vacances scolaires (sauf pendant les vacances de fin d'année et les trois premières semaines du mois d'août).

Un programme riche et adapté à chaque tranche d'âge

Le centre propose un programme d'activités variées, conçu pour répondre aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge.

Pour les 3-5 ans : activités ludiques, ateliers créatifs, et moments de détente adaptés aux plus jeunes, favorisant leur développement moteur et social.

Pour les 6-12 ans : projets artistiques, défis sportifs (notamment à la Motte) et sorties éducatives (Lac Chambon, Château de Murol, Paléopolis, ...) encourageant la curiosité et l'esprit d'équipe.

Des animateurs qualifiés et bienveillants

L'équipe d'animation est composée de professionnels diplômés, passionnés par l'accompagnement des enfants. Ils veillent à offrir un encadrement attentif et à créer un environnement où chaque enfant se sent valorisé.

Horaires flexibles

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30, offrant des formules d'accueil à la journée ou à la demi-journée.

Des moments inoubliables pour vos enfants

Que ce soit à travers des jeux de plein air, des ateliers artistiques ou des activités thématiques, chaque jour au Centre de Loisirs est une opportunité pour les enfants de s'amuser, d'apprendre et de se faire de nouveaux amis.

Pour plus d'informations ou pour inscrire votre enfant, contactez-nous par mail

« alsh.malintrat@groupe-objectif.fr ou visitez notre site internet « <https://alshmalintrat.toutmoncentre.fr/> ».



LES NOUNOUS DE MALINTRAT

Après plusieurs années au sein de l'Association des Nounous de Malintrat, notre dernière nounou et présidente **Marelyse Fournet** envisage dès 2025 de mettre l'association en sommeil.

En effet, cette dernière ne peut perdurer par manque d'assistante maternelle dans notre village.

Au cours de l'année 2024, l'association a néanmoins organisé, pour les 7 enfants à leur charge :

- en janvier - Galette des rois
- en avril - Atelier de Pâques
- en juin - Pot des nounous
- en juillet - Goûter au parc

UN GRAND MERCI MARELYSE POUR TA GÉNÉROSITÉ ET TON DÉVOUEMENT AUPRÈS DE NOS MINOTS.



Goûter au parc



Galette des Rois



Atelier de Pâques

ASSOCIATION MALINTRAT MA VILLE EN ROSE

Association Malinrat
ma Ville en Rose



3^{ème} édition de « Malinrat ma Ville en Rose »

Pour cette 3^{ème} édition, l'événement dédié à Octobre Rose s'est déroulé sous le nom de « **Association Malinrat ma Ville en Rose** », suite à sa création en juillet 2024.

Après 2 années de succès et grâce à de nombreuses associations de Malinrat, dont Zumbalove.Malinrat, une nouvelle association, dédiée à des événements de type « Octobre Rose », a été créée. Le bureau composé de 6 personnes a été constitué afin de poursuivre cette action au profit de la **Ligue contre le cancer Comité Puy-de-Dôme**.

En collaboration et en partenariat avec la mairie de Malinrat, la 3^{ème} édition s'est déroulée sous le signe du bénévolat, de l'investissement personnel, de la solidarité et de la nouveauté !

L'édition 2024 a eu un nouveau parrain : Léo Bisiaux, champion de France, d'Europe et du Monde dans la discipline cyclo-cross junior 2023.

Il nous a d'ailleurs offert son maillot officiel afin de le faire gagner par tirage au sort à un des marcheurs et nous a également fait l'honneur de participer au réveil musculaire.

Des bénévoles ont énormément œuvré pour vous proposer de nouveaux articles, un repas fait maison, un parcours un peu moins humide et boueux, un ravitaillement, une buvette, un stand photo Booth, un stand maquillage, des tours en Renault Alpine, ..., et surtout vous accueillir tout au long de la journée sous le signe du sourire et de la bonne humeur.

Plus de 30 partenaires et associations ont soutenu cette édition en 2024.

Nous sommes fiers d'avoir accueilli le 20 octobre 2024 **405 marcheurs**, servi environ **180 repas** et avoir remis à la Ligue contre le cancer Puy-de-Dôme **un chèque de 7 000 €**.



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ou nous soutenir, n'hésitez pas à **nous contacter : mvr.malinrat@gmail.com**

Nous avons hâte de vous retrouver le 19 octobre à l'occasion de l'édition 2025 !





GYM CLUB DE MALINRAT

Nous avons terminé la saison 2023 - 2024 avec 73 adhérentes. Au 20 décembre 2024, l'association compte 60 adhérentes.

Notre objectif n'est pas d'augmenter le nombre d'adhésions mais plutôt de maintenir un nombre de participantes aux cours de minimum 20 personnes.

Une enquête de satisfaction réalisée avant l'Assemblée Générale a montré que les points forts de notre association sont : la bonne humeur, l'humour, la variété des chorés, la convivialité et l'ambiance.

Cette année, l'association et ses adhérentes ont renouvelé leur investissement et leur soutien auprès de la nouvelle association « Malinrat ma Ville en Rose ».

L'association reste également présente lors d'événements à la Motte pour une petite démo.

En décembre 2024, en partenariat avec l'association OMS de Pont-du-Château, un cours a été proposé **au profit du téléthon et 155 € ont été remis à l'OMS.**

Nous avons terminé l'année 2024 sous les paillettes et déguisements de Noël.

Un énorme merci à nos fidèles adhérentes et à la mairie de Malinrat qui nous accompagne en nous mettant à disposition la salle polyvalente.

A très vite autour de musiques entraînantes et au plaisir de vous faire bouger ou taper dans les mains !

Présidente : Isabelle TAVERNARI
Zumalove.malinrat@gmail.com



Notre club de gym affiche pour 2024 /2025 un nombre de 35 adhérents, en progression par rapport à l'année précédente.

Les cours dynamiques et variés de notre professeure Annie rendent nos adhérent(e)s très assidu(e)s et cela dans une bonne ambiance.

Le club c'est aussi des moments conviviaux durant l'année comme le Beaujolais nouveau, l'Épiphanie, le repas de fin de saison et notre Assemblée Générale.

Nos séances commencent le premier mardi de septembre et se terminent le second mardi de juillet sans interruption.

Un cours d'essai est offert.

Vous pouvez nous rejoindre le mardi à 19h15 à la salle polyvalente et pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez contacter :

Catherine MERLE au 06 70 24 28 51
Présidente





AM SURYA YOGA

L'association Aum Surya Yoga a maintenant 3 ans !

C'est un réel plaisir de voir grandir cette association qui compte encore cette année 40 adhérent(e)s. Nous nous retrouvons 2 fois par semaine autour de différentes pratiques proposées par notre enseignante Aurore.

Venez nous retrouver les mercredis soir ainsi que les vendredis soir pour du yoga doux dans la joie de partager d'agréables moments !

Nouveauté de l'année 2025 :

Des cours de relaxation sont mis en place à partir de mercredi 15 janvier de 20h00 à 21h00 sur plusieurs dates.

Le mot de l'enseignante :

Merci aux adhérents pour leur confiance en le yoga et ses pratiques !

Aurore

Professeur de yoga postural et de relaxation

Facebook : Aurore Blancon EI

Joignable au 06 14 22 42 41

Pour vous inscrire en cours collectifs contacter :

Marie Claire Latru, Présidente

au 06 81 01 11 72

aumsuryayoga@gmail.com

TEAM ÉPÉE AUVERGNE MALINTRAT

L'association « TEAM EPÉE AUVERGNE MALINTRAT », c'est :

- Un club qui a formé les meilleurs épéistes d'Auvergne, dont un tireur combat en National 1
- Un club formateur d'arbitres

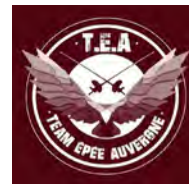
Les pré-inscriptions pour 2025-2026 (15 septembre - 15 juin) à Malintrat.

Dès maintenant, contacter :

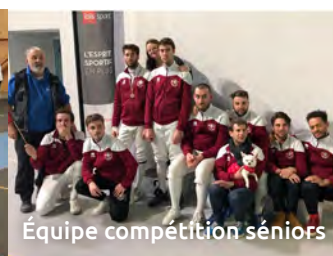
Gérard Verbeke au 06 76 87 68 52

gerard.verbeke964@orange.fr

(2 séances d'essai gratuites, matériel fourni)



Petits, mais volontaires !



Équipe compétition séniors



Grand nombre de podiums tout au long de l'année



Participation aux journées préolympiques 2024



Un sport qui permet à l'épéiste de développer toutes ses capacités sportives, ses réflexes et sa vivacité d'esprit !

FOOTBALL CLUB MALINTRAT

Durant l'année 2024, l'AS Malinrat Foot n'a pas proposé d'événements ou de manifestations particulières.

En 2025 en revanche, le club célébrera son 60^{ème} anniversaire.

Des festivités seront prévues et auront lieu le samedi 7 juin 2025.

Le détail des festivités sera communiqué durant les prochains mois sur les comptes Instagram et Facebook du club.

Président : Anthony ROURE

Mobile : 06 98 69 86 06

QR Codes Facebook :



ASMALINTRAT



Dimanche 1^{er} décembre 15^{ème} cyclo-cross de Malinrat organisé par le Vélo Sport Gerzatois et l'Etoile Cycliste Clermont-Ferrand avec le soutien de la commune de Malinrat et la participation du comité des fêtes de Malinrat qui fut une réussite sportive (130 participants).

VÉLO SPORT GERZATOIS

L'épreuve s'est déroulée sur la journée, le matin les écoles de vélo, l'après-midi par les U17- U19 et Élites suivie par un nombreux public.

Classement :

U13 - Théo

U15 - Erin

U17 - Clément

Élites - Fred & Loïc



Remise des récompenses aux vainqueurs par Jérôme CONDEMINÉ et Stéphanie DE VASCONCELOS, adjoints à la mairie de Malinrat.

Président : Patrick Perron

06 70 64 24 45

COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité remercie les associations, les bénévoles, les services techniques pour leur participation active aux animations.

En 2024 nous vous avons proposé le repas tripes, la fête patronale, l'inauguration du nouveau container guinguette « Le Malintr'Act », la traditionnelle fête de la pomme, la buvette du cyclo-cross et du marché de Noël cdf-malintrat.wixsite.com.

En 2025, le repas tripes vous sera proposé le dimanche 9 février, la fête patronale se déroulera le week-end du 14 et 15 juin et la fête de la pomme se tiendra le dimanche 5 octobre.

Cette année encore nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux pour nous soutenir et faire vivre notre village du mieux possible.

Si vous souhaitez devenir bénévole au sein de notre association n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

LIMOZIN Marie-Hélène,
Élue Présidente au 17/01/2025
Tél. : 07 82 14 78 00

Nous remercions Thierry Battut et les anciens membres du bureau, pour leur implication, leur dévouement et leur ferveur envers le Comité des Fêtes de Malinrat durant toutes ces années.



LES P'TITS BÉMOLS



En 2024, les « P'tits Bémols » ont organisé trois événements :

- un atelier de fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération le 22 juin,
- une exposition LEGO® musicale les 28 et 29 septembre dans le cadre de Septembre en Or, mois de lutte contre les cancers pédiatriques, **qui a permis de reverser 1 200 € à l'association Acte Auvergne**,
- un concert réunissant 3 chorales le 30 novembre au profit du téléthon (530 € récoltés).

Les musiciens de l'association ont également joué :

- pour les cérémonies des 8 mai et 11 novembre,
- lors de la fête de l'école le 21 juin,
- au marché de Noël le 13 décembre,
- à la médiathèque en accompagnement des contes de Noël le 20 décembre et lors de plusieurs heures du conte pour présenter leurs instruments.

Les « P'tits Bémols » continueront de proposer des moments musicaux à Malintrat en 2025.



Si vous êtes musicien, ou simplement si vous aimez la musique, et si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas !

Pour nous rejoindre :

Contact : Florence Decouzon au 06 19 54 69 03
ptitsbemols@gmail.com



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE de Malintrat est une association loi 1901, qui est constituée de parents bénévoles qui organisent tout au long de l'année des événements pour faire plaisir aux enfants et familles tout en récoltant des fonds pour l'école.

Cette année les classes de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de mer et l'APE contribuera financièrement afin que chaque enfant puisse profiter de ce moment.

Nos événements depuis la rentrée scolaire 2024 :

- Fête de la pomme en octobre – tombolas
- Halloween fin octobre – défilé et soirée repas
- Commande d'objets personnalisés – dessins des enfants
- Marché de Noël - tombola et vente de crêpes
- Noël à l'école - visite du Père Noël et goûter

À venir sur 2025 :

- samedi 8 mars : carnaval avec spectacle et soirée-repas,
- vendredi 18 avril après l'école : Pâques, chasse aux œufs à la Motte et snack.

L'association perdure avec beaucoup de nouveaux membres cette année.

Un grand merci aux parents bénévoles, à la mairie, aux autres associations pour leur soutien, et aux Malintraires qui participent grandement à toutes nos manifestations.

Présidente : Aurélie Sauvanot 06 61 07 13 97
ape.malintrat@gmail.com



ASSOCIATION ALPINE RENAULT SPORT

Le Club Alpine-Renault Sport-Auvergne compte désormais une soixantaine d'adhérents et une dizaine de partenaires. **Nous sponsorisons nous-mêmes un des participants à la Twingo Cup.**

Cette année encore a été riche en manifestations, toutes aussi diverses les unes que les autres.

Des « Car and Coffee » chez nos partenaires, des sorties sur une journée, des week-ends en camping, la montée historique de Murat Le Quaire en tant

que bénévole, des brocantes pour des œuvres caritatives, etc...

Président : Dominique Weber
Tel : 06 13 49 54 12
alpine.RSA110@gmail.com



*Membres du bureau à Malintrat
ma ville en rose !*



BUGGY CLUB MALINTRAT DANS LE GRAND BAIN !

Voici venue l'heure du bilan de l'année 2024 !

Tout d'abord, nous voudrions remercier tous nos partenaires ainsi que la municipalité de Malintrat, sans qui rien ne serait possible.

Maintenant petit focus sur l'année écoulée :

- Amélioration des infrastructures du club,
- Couverture du podium pilote,
- Fabrication de tables en ciment pour les stands,
- Création de la section Slot avec mise en place d'un circuit une fois par mois en même temps que la Kid Academy au gymnase de Malintrat.

Manifestations sur la piste extérieure

1^{er} - Donuts Cup en mai

Belle participation avec des pilotes de notoriété Nationale et Internationale, avec comme toujours lors de ces rencontres, une très bonne ambiance malgré une météo capricieuse.

2^{ème} - GP des Volcans en partenariat avec nos amis du Club de Saint Mamet

Une première en douceur niveau participation, première manche début septembre à Saint Mamet, seconde manche début octobre à Malintrat.

Vainqueur au cumul des 2 manches :

- Nitro : Damon Da Silva
- BL : Julien Lopez

Nous voudrions conclure par un grand merci aux bénévoles (adhérents ou non) qui ont donné de leur temps pour permettre au club d'améliorer ses infrastructures et qui assurent la restauration lors des événements sportifs et vous donnons rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures et toujours l'amélioration de nos infrastructures.

Nos partenaires : Municipalité de Malintrat, Bony Automobiles, Centre Alpine de Clermont-Ferrand, RVL, Carrosserie BF PROD, ASP peinture industrielle, AuverCamp, Intermarché La Plaine, Camping Les Sablons, Donuts Racing, ceux qui souhaitent rester anonymes...

Un grand merci à toutes et tous !

Pour tout renseignement :
Tél. : 06 61 62 89 47
Facebook : Bcm63





TENNIS CLUB DE MALINTRAT

compte 39 adhérents.

Notre association propose de pratiquer le tennis au niveau loisir et compétition. L'école de tennis accueille 25 jeunes de 5 à 18 ans en leur proposant des cours collectifs encadrés tandis que le groupe adultes compte 14 joueurs. Ces activités ont lieu sur le court extérieur situé à côté de la salle polyvalente et sur le court intérieur situé dans le gymnase.

Cette saison, quatre équipes sont engagées et porteront les couleurs du club sur les championnats départementaux : une équipe adultes, une équipe 13/14 garçons, une équipe 15/18 garçons ainsi qu'une équipe 15/18 filles (en entente avec Aulnat).



Équipe 13/14 ans championne du Puy-de-Dôme

Quelques manifestations réalisées en 2024 :

Vendredi 16 février 2024 : Sortie initiation au Padel au Player 63 pour les adultes.

Dimanche 7 avril 2024 : Tournoi de Tennis pour les enfants nés entre 2014 et 2018.

Samedi 8 juin 2024 : Fête du Tennis Club de Malintrat.

Dimanche 6 octobre 2024 : Tournoi de Tennis Dames adultes.

Samedi 14 décembre 2024 : Arbre de Noël du Tennis Club.

Agenda 2025 :

Janvier / Février 2025 : Championnat 13/14 ans du Puy-de-Dôme par équipes.

Février / Mars 2025 : Championnat 15/18 ans du Puy-de-Dôme par équipes.

Avril / Mai 2025 : Championnat Interclub Adultes par équipes.

Dimanche 9 mars 2025 : Challenge double mixte adultes.

Dimanche 7 avril 2025 : Tournoi de Tennis adultes.

Dimanche 13 avril 2025 : Tournoi de Tennis pour les enfants nés entre 2015 et 2019.

Mai 2025 : Initiation au Pickleball.

Samedi 14 juin 2025 : Fête du Tennis Club de Malintrat.

Pour nous contacter :

06 81 53 46 76

(Mathieu Gourcy)

tcmalintrat@gmail.com

<https://ballejaune.com/club/malintrat>



ASSOCIATION DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLE AULNAT/MALINTRAT

EN 2025, LES MALADES COMPTENT TOUJOURS SUR VOUS !

En 2025 l'Association des Donneurs de Sang Bénévole d'Aulnat Malintrat, **compte toujours sur vous. En donnant votre sang, vous sauvez 3 vies !** En effet, grâce à une poche de sang, les 3 composants du sang qui sont les globules rouges, les plaquettes et le plasma sont utilisés pour 3 malades atteints de pathologies différentes.

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le samedi 11 janvier en salle Pré-Grenouillet. Tous les donateurs et donneuses sont les bienvenus. **L'association recherche de nouveaux bénévoles, alors si vous souhaitez aussi devenir donneur de temps, n'hésitez plus et rejoignez-nous.**

En attendant, vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux :

  Don du Sang Aulnat / Malintrat

Contact de l'association :

adsbaulnatmalintrat@gmail.com

Retrouvez, ci-dessous, les prochaines dates de collecte de sang d'Aulnat et Malintrat.



2025

À Aulnat :

Espace R. Ameilbonne (16h – 19h)

- Vendredi 7 février
- Mardi 8 avril
- Vendredi 4 juillet
- Jeudi 9 octobre

À Malintrat :

Salle polyvalente (16h – 19h)

- Mardi 9 décembre

Noël du Tennis Club



ASSOCIATIONS DE MALINTRAT

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG
(bénévoles Aulnat/Malintrat)
GIRONDE Alexandre
07 77 30 67 54
adsbaulnatmalintrat@gmail.com

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
MERLE Georges
06 86 86 08 72
merlecoste@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
SAUVANOT Aurélie
06 61 07 13 97
ape.malintrat@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE MALINTRAT FOOTBALL
ROURE Anthony
06 98 69 86 06
roure.anthony63@gmail.com

ASSOCIATION DE CHASSE
MERLE Jean-Yves
06 95 53 24 34
merle.jeanyves@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES
LIMOZIN Marie-Hélène
07 82 14 78 00
comitedesfetesmalintrat@gmail.com

MALINTRAT GYM CLUB
MERLE Catherine
06 70 24 28 51
jacques.merle14@sfr.fr

TEAM ÉPÉE AUVERGNE MALINTRAT
VERBEKE Gérard
06 76 87 68 52
gerard.verbeke964@orange.fr

TENNIS CLUB MALINTRAT
GOURCY Mathieu
06.81.53.46.76
tcmalintrat@gmail.com

BUGGY CLUB MALINTRAT 63
DOUARRE Frédéric
06 61 62 89 47
bcm63@free.fr

ZUMBA.LOVE MALINTRAT
TAVERNARI Isabelle
06 20 48 78 59
Zumbalove.malintrat@gmail.com

ASSOCIATION MALINTRAT MA VILLE EN ROSE
TAVERNARI Isabelle
06 20 48 78 59
mvr.malintrat@gmail.com

ASSOCIATION ALPINE RENAULT SPORT
WEBER Dominique
06 13 49 54 12
alpine.rsa110@gmail.com

AUM SURYA YOYA
LATRU Marie-Claire
06 81 01 11 72
marie-claire.latru@orange.fr

LES P'TITS BÉMOLS
DECOUZON Florence
06 19 54 69 03
ptitsbemols@gmail.com

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

VÉLO SPORT GERZATOIS, TEAM ATRIA
PERRON Patrick
06 70 64 24 45
pperrons267@gmail.com

BALINZAT
JAMMET Gilles
06 88 49 60 72
balinzat@orange.fr

ENTREPRISES DE MALINTRAT

SNC LAFART
Bar - Tabac - Presse
04 73 61 03 09

MDV ELECTRICITE
Installation électrique
06 24 29 09 65

SARL FOURNET FAYARD & FILS
Plombier - Chauffagiste
04 73 61 21 69

ENERGIE ET RACCORDEMENT
Plombier - chauffagiste -
électricien
06 52 75 78 82

SARL MONISTROL FERM BAT
Serrurier
04 73 61 07 51

SARL SOARES
Pose carrelages, dallages
06 07 23 88 95

SARL CD
Plaquiste plâtrerie peinture
06 11 63 29 96

SARL TOUCH AND STYLE
Entretien et réparation autos
04 73 77 86 74

SARL MALÉO COUVERTURE
Couverture zinguerie
dépannage étanchéité
04 73 91 64 60

ARDESIA
Couverture - zinguerie
06 79 84 18 75

TRANQUILLE CHEZ SOI
Travaux de bricolage
intérieur / extérieur
06 77 15 09 52

SALON PRO'VENS
Salon de coiffure
04 73 60 34 76

ONGLERIE INTEMPORELLE
Prothésiste ongulaire
06 62 52 90 53

MA DOUCE HEURE
Prothésiste ongulaire
06 80 07 74 69

SAS TICHIT
Métallier - Serrurerie générale
04 73 61 02 80

SA RTE RESEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ
Réseau Transport d'Électricité
04 73 61 24 19

SAS FERME DES VOLCANS
Producteur oignon, ail et
échalote
04 73 62 66 63

SARL AGRADIS
Aménagement paysager
04 73 61 00 46

EL MECHHOURI HOUSSAM TAXI
07 64 42 90 96

SARL REAL EXPERTISES / SOCOBAT
Analyses, essais et inspections
techniques
04 73 26 23 80

SARL TRIAGONAL ARCHITECTURES
Cabinet d'architecture
06 59 63 11 02

LA CLASSE CANINE
Éducation canine
06 23 46 66 69

EARL ETRIER DU MARAIS
Centre équestre
04 73 61 25 76

NUMÉROS UTILES

SEMERAP (eau)
04 73 15 38 38

SBA (enlèvement et traitement des ordures ménagères)
04 73 64 74 44

EDF
Urgence dépannage 24h/24h
0 810 33 30 63

GAZ DE FRANCE
Urgence dépannage 24h/24h
0 810 43 30 63

GENDARMERIE DE PONT-DU-CHÂTEAU
04 73 83 20 12

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM
Limagne et Volcans
04 73 67 11 00

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DE RLV
04 73 33 17 64

CENTRE INTERCOMMUNAL d'Action Sociale de RLV
04 73 63 81 34

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Conciliateurs de Clermont-Fd
04 73 42 63 96

MAISON DE LA JUSTICE ET DE DROIT
MJD de Saint-Jacques
04 73 78 52 27

MARCHÉ DE NOËL 2024

Ce ne sont pas moins de 24 exposants, installés sur le parking de la mairie ainsi qu'à la salle du Préau, qui ont accueilli le public lors du « Marché de Noël » du 13 décembre dernier.

Joli engouement de la population qui est venue nombreuse à la rencontre des commerçants, des artisans et des artistes locaux mais aussi d'associations tel que l'APE, le Comité des Fêtes et les P'tits Bémols, qui se sont investis, pour l'occasion, en proposant : buvette, tombola, vente de crêpes et biens d'autres animations.

La balade en sulky proposée par la compagnie « Un petit vélo dans la fête » (offerte par la municipalité) a remporté un vif succès auprès de la jeunesse.

Et 140 enfants environ ont rendu visite au Père Noël et sont venus chercher, à la médiathèque, la surprise qui les attendait dans la hotte de Noël.

**ALORS
RENDEZ-VOUS
L'ANNÉE
PROCHAINE !**



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

C'est au Jardin de Commune, sur cette grande place ombragée, le vendredi 14 juin 2024, qu'André Magnoux, Maire de Malintrat, accompagné du personnel municipal, des adjoints et des conseillers municipaux, a tenu à honorer **Monsieur José SIMON à l'occasion de son départ à la retraite.**

Monsieur le Maire a tout d'abord retracé son parcours professionnel, et plus particulièrement son investissement depuis le 1er avril 2009, date à laquelle il est rentré au sein des services techniques de la Commune.

« José, une personne très appréciée par tous ses collègues pour sa joie de vivre et sa bonne humeur au quotidien, sans histoire, discret et qui a toujours un mot agréable pour chacun.

Il est certain qu'il manquera à ses collègues » a tenu à souligner Monsieur le Maire « la qualité et la régularité de son travail dont il le félicite ».



Si les activités de Balinzat vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles pour nos manifestations et l'entretien des balisages.

Par courriel: balinzat@orange.fr - Mobile : 06 88 49 60 72

Par courrier : Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat), G. JAMMET,
1 chemin des Marnes 63720 MARTRES SUR MORGE

CULTURE FLASH-BACK 2024



Atelier de Pâques 8_13 ans

MÉDIATHÈQUE : ATELIERS ET ANIMATION

La médiathèque n'est pas qu'un lieu d'emprunt et de consultation de livres mais aussi un lieu de proximité, d'échanges, de savoir et de transmission.

CULTURE :

En plus d'accueillir régulièrement de nombreuses nouveautés dans sa collection, l'équipe de la médiathèque a été ravie de proposer plus de 15 dates d'activités et d'évènements : expositions, ateliers créatifs, ateliers numériques, moments musicaux, contes nocturnes, après-midi jeux et bien d'autres encore.

Large succès de ces ateliers qui affichent complets très rapidement.

Lors de ces évènements, nous avons eu le plaisir d'inscrire plusieurs nouveaux adhérents et la médiathèque s'enrichit régulièrement de nouveaux ouvrages ce qui apporte une belle dynamique. Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à passer la porte de la médiathèque pour passer d'agréables moments de partages et de lecture.

En adhérant gratuitement, vous avez accès au réseau RLV et aux collections

de toutes les médiathèques du réseau. En effet, grâce à l'application en ligne et à la mise en place d'une navette hebdomadaire, il est possible de réserver des documents de toutes sortes et pour tous les goûts (livres adultes, enfants, manga, bd, dvd, documentaires).

L'équipe de la médiathèque de Malintrat remercie ses adhérents et visiteurs pour ces moments de partages tout au long de l'année écoulée.

MUSIQUE :

2 moments aux sonorités musicales sont venus ponctuer l'agenda culturel 2024 :

- **Le festival Graine de Son** : étape du festival, le village a ouvert les portes de l'église pour accueillir 2 chorales avec près de 80 choristes
- **Scène ouverte de l'école de musique d'Ennezat** : une nouvelle fois, la scène de la salle des fêtes a été un lieu où des jeunes ont pu venir faire découvrir leurs instruments à travers quelques morceaux joués.



Atelier de Pâques 8_13 ans



Participation semaine du handicap mars 2024



Atelier de Pâques 4_7 ans



Heure du conte du mercredi



Heure du conte Nocturne Noël



Scène ouverte- Ecole de musique Ennezat printemps 2024



Festival Graine de Son - concert 2 Chorales 80 choristes-avril 2024

PATRIMOINE FOCUS LES VITRAUX



Recréation
du Galbe de St Gilbert
Restauration
vitreaux 2024

JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Les 21 & 22 septembre, Malintrat a accueilli sa 3ème édition des Journées Européennes du Patrimoine à travers une balade et une exposition à la découverte de l'histoire du village.

VISITE AVEC LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE :

Malintrat a été sélectionnée par Pays d'Art et d'Histoire pour une visite dominicale sur le thème « des vitreaux ». Forte de son projet de restauration, une visite commentée de l'église, en présence de l'association Traces & Mémoires, a eu lieu le 9 juin 2024. À cette occasion, un atelier découverte des différentes étapes de création des vitreaux a été proposé aux visiteurs.

Pendant près de 2 heures, Jean Lebideau, en charge de la restauration au sein de son atelier Triforium, a pu faire profiter, à chacun, de son savoir-faire tant en termes d'approche technique qu'en termes d'approche historique.

De plus, l'église a ouvert ses portes aux publics, chaque 1^{er} dimanche du mois entre avril et septembre, afin de faire découvrir les bijoux de son patrimoine bâti.

Handicap et Inclusion



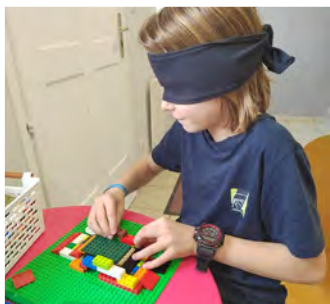
Pour sa troisième année consécutive, la municipalité a programmé, à l'occasion de la Semaine du Handicap qui s'est déroulée du 18 au 24 mars 2024 et conduite par la Communauté d'Agglomération de Riom Limagne et Volcans, plusieurs animations et ateliers déclinés ci-dessous :

- Le mercredi 20 mars 2024, à partir de 14 heures, découverte de jeux inclusifs, à la médiathèque

Animée par la médiathèque

Gratuit et tout public.

Une douzaine de participants.



- Le mercredi 20 mars 2024, à partir de 18 heures 30, Conférence-débat sur la protection juridique (tutelle curatelle, etc...), à la salle polyvalente

Le CLIC et l'ATNA

(Association Tutélaire Nord Auvergne) ont présenté le contexte de ces mesures en France, les différents niveaux de protection avec les libertés et droits préservés par la personne, leur enjeu et le cadre de leur exercice.

Gratuit et tout public.

Une trentaine de personnes, très impliquées sur cette thématique, beaucoup de questions, plus de 3 heures de débat/questions/réponses...



- Du 11 mars à fin juin 2024, collecte de bouchons, à l'école de la Motte et à la mairie

L'association « Les bouchons 63 » a mis à disposition des Malintraires 2 lieux de collecte de bouchons et couvercles en plastique au profit des personnes en situation de handicap.

Elle défend 2 grandes causes :

- Écologique : les bouchons sont vendus et recyclés dans une usine française ;
- Aide à la personne en situation de handicap : le produit financier de la vente des bouchons est intégralement reversé pour participer à l'achat de matériel (fauteuil roulant, aménagement de maison, de véhicule, etc...).

Opération récurrente qui marche très bien à l'école. Sensibilisation faite par les enseignantes.

Handicap et Inclusion

► Le jeudi 21 mars 2024, à partir de 14 heures, découverte d'activités sportives en situation de « handicap moteur », à l'école de la Motte

L'Association Handisport 63 a invité les élèves du CE2 - CM1 et CM2 (50 enfants) à pratiquer des activités sportives en situation de handicap moteur, tout en s'amusant.

Gratuit en milieu scolaire.

4 ateliers ont été proposés :

- La sarbacane (une potence permet au joueur de reposer sa sarbacane pour pratiquer le tir en autonomie),
- La boccia (sport paralympique qui s'apparente à la pétanque),
- Le rugby fauteuil,
- Parcours DV (déficience visuelle) : parcours proposé à plusieurs ou seul avec un guidage par voix ou avec une canne.

50 élèves de l'École de la Motte du CE2 au CM2, impressions des élèves recueillies après activités (message très bien compris, ont apprécié chaque activité, sensibilisation et assimilation du handicap...).



► Le vendredi 22 mars 2024, à partir de 20 heures 30, spectacle « L'Hôtel des 3 pintades », à la salle polyvalente

L'Association LeeVoirien s'est produit avec des comédiens valides et en situation de handicap et a convié les Malintraires à découvrir : Qui sera le dindon de la farce ?

Gratuit et tout public.

Gloria, 35 ans, jeune veuve d'un homme âgé de 80 ans, hérite d'Eustache son beau-fils de 65 ans, légèrement benêt et célibataire...

Condition pour toucher l'héritage : marier Eustache !
Pas facile !

Qui sera le dindon de la farce ?

Une cinquantaine de spectateurs, très bonne impression générale, beaucoup de rire et de joie.



En 2025, la semaine du handicap se déroulera du 19 au 26 mars. Les animations qui seront proposées sont :

- Handicap au travail : visite de l'Esat l'Envolée par les élèves du CM2 de l'école de la Motte
- Initiation à la langue des signes Française : classes du CP au CM1 de l'école de la Motte
- De mars à juin – Collecte de bouchons à l'École de la Motte et à la Mairie au profit de l'association « Les Bouchons 63 ».

ZOOM 2024 LES PROJETS DE RLV...



Une nouvelle Maison de la Jeunesse et de l'Emploi a ouvert ses portes le 21 novembre 2024

Située au 12 avenue Pierre de Nolhac à Riom, ce bâtiment en friche depuis 2015, a été rénové pour accueillir les services de RLV Info Jeunes et de la Mission Locale Riom Limagne et Combrailles.

Cette « maison » accueille tous les publics et notamment les jeunes de 14 à 30 ans et leur permettra de disposer d'un lieu unique pour toutes leurs questions : emploi, formation, jobs d'été, logement, transports, mobilité internationale, santé, prévention... RLV Info Jeunes et la Mission Locale Riom Combrailles proposent un accueil et un accompagnement personnalisé en fonction du profil et du besoin de chaque visiteur.

Avec leurs missions complémentaires, ces deux structures offrent un panel complet de solutions pour l'ensemble des jeunes du territoire, quels que soient leurs projets de vie, leur insertion professionnelle, leur recherche de logement, etc. Ce nouvel espace est un véritable lieu d'écoute et de soutien pour les jeunes.

D'une superficie totale de 1 000 m² répartis sur 4 niveaux, dont 2 dédiés à la jeunesse, ce bâtiment est idéalement situé en termes d'accessibilité avec la proximité de la gare et des lignes de bus RLV Mobilités.

En parallèle, de nombreuses structures et associations proposant un accompagnement ou des services pour les jeunes pourront proposer des permanences dans ce bâtiment. Actuellement, l'espace RLV Info Jeunes accueille chaque année près de 10 structures et associations proposant des permanences, des ateliers temporaires ou des solutions dédiées aux jeunes.

Grâce à ce nouvel espace dédié, la Communauté d'agglomération sera en mesure de renforcer sa politique d'accompagnement des jeunes de 14 à 30 ans et de proposer de nouveaux rendez-vous tout au long de l'année, en complément des nombreuses actions déjà existantes, tels que le Forum santé-jeunes, les job dating, les formations spécifiques (babysitting...), les ateliers (gestion du stress...) etc.



Une cellule Alzheimer créée

Depuis septembre 2024, une équipe spécialisée Alzheimer est proposée aux habitants du territoire.

Pour toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, des séances de soins, de réhabilitation et d'accompagnement à domicile seront mises en place.

L'équipe spécialisée Alzheimer est une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières coordinatrices, ergothérapeutes, psychomotriciennes et assistants de soins en gérontologie.





Un espace bien être au Centre Aquatique Béatrice Hess

Vivez un moment de détente en toute sérénité dans l'Espace Bien-Être.

Harmonieux triptyque d'évasion aquatique, le Centre Aquatique Béatrice Hess propose trois univers différents (halle sportive, halle ludique et espace bien-être).

Plongez dans un univers de tranquillité et explorez les installations conçues pour apaiser le corps et l'esprit. Du sauna revigorant aux traitements relaxants du jacuzzi, et à la vapeur enveloppante du hammam l'espace bien-être du Centre Aquatique vous offre une escapade revitalisante.

Avec 22 créneaux hebdomadaires d'1h30, vous avez l'opportunité de profiter pleinement de ce havre de détente. Durant cette période, vous êtes libre d'entrer et de sortir de l'espace à votre guise, vous pourrez aussi découvrir les autres bassins du centre. **Réservez votre moment de bien-être et offrez-vous une expérience relaxante et flexible, adaptée à vos préférences.**

Offre anniversaire

C'est nouveau, le Centre Aquatique Béatrice Hess et le musée Mandet vous propose un pack anniversaire pour les enfants.

Musée : Deux types de prestations à partir de 6 ans :

Forfait 1 : 40 € Visite en autonomie avec livret jeu ou escape game. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

Forfait 2 : 70 € Visite de collections accompagnée d'un médiateur et animation

ou atelier ou escape game avec un médiateur. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

Centre Aquatique : à partir de 8 ans, 70 € pour 10 enfants accompagnés de 2 adultes Baignade libre, bassin d'activité est agrémenté de matériels immergés. Une table de ping pong est également disponible et du 1^{er} juin au 15 septembre, en fonction de la météo, les enfants profiteront du toboggan extérieur, des jeux d'eau et du parc équipé d'un filet de volley. Mise à disposition d'une salle pour le goûter. **Plus d'infos sur rlv.eu**



Rénovez, vous êtes aidés !

Nouveau programme d'aides à la rénovation de septembre 2024 à septembre 2029.

Dans le cadre du programme d'aides à l'amélioration de l'Habitat privé, mené avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

Riom Limagne et Volcans vous aide dans la rénovation de votre habitat privé.

Riom Limagne et Volcans vous accompagne et met une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention.

Pour bénéficier de l'aide vous devez :

- Être propriétaire occupant, primo-accédant, propriétaire bailleur, syndic de copropriété ou locataire selon la nature des travaux
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Logement de plus de 15 ans sauf cas particulier
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Logement situé sur une des 31 communes de Riom Limagne et Volcans.

Qui contacter ?

Un seul interlocuteur :

Service Habitat de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans
8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM
Tel : 04 63 63 21 43 - wrenover@rlv.eu



TERRITOIRE D'ÉNERGIE 63

À propos de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme

Réunissant 464 communes et 14 intercommunalités adhérentes, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est aujourd'hui un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département.

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du département, le syndicat est l'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE).

TE63 agit pour la qualité des réseaux d'énergie (électricité, éclairage public et la production d'énergies renouvelables). Au service des territoires et de la transition énergétique, TE63 investit pour le futur avec le développement d'un service public pour la recharge des véhicules électriques et hybrides et de réseaux de chaleur.

PARTICIPATION ÉCOCYTOYENNE TIKO




en partenariat avec

Thermostats obligatoires !

Faites le choix de thermostats connectés qui en font plus pour vous.


Un montage précis de vos radiateurs pièce par pièce


Une application gratuite et simple d'utilisation


Compatible avec tous les radiateurs électriques


Une installation professionnelle gratuite et sans travaux


Des thermostats fabriqués en France à 80%

« Ma facture est passée de 2900€ à 2200€ entre 2022 et 2023 »
Sylvain, client tiko dans un reportage «William à midi» sur CB.

THERMOSTATS
**100%
GRATUITS**



tiko chez vous, une démarche rapide et simple :

- 1 Nos agents viendront à votre rencontre et vous expliquent tout.
- 2 Ensemble, vous choisissez une date pour votre installation.
- 3 Un de nos installateurs locaux partenaire équipe vos radiateurs et vous guide dans la prise en main de l'application.

01 43 43 43 43 



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité, concédée à EDF et ENEDIS dans tout le département.



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ



CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

448 386 Points de livraison
448 386 Nombre d'utilisateurs
13 139 Nombre de producteurs
19 731 km Total de réseau public de distribution d'électricité
53,7% Part du réseau en souterrain
50,5 M€ d'investissement sur le réseau (Syndicat TE63 & ENEDIS)

525 324 MWh

Énergie produite sur le département

3 342 222 MWh

Énergie consommée sur le département

15,8%

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme

Le décret 2023-444 du 7 juin 2023 impose d'équiper tous les logements de thermostats connectés à partir du **1^{er} janvier 2027** pour favoriser les économies d'énergie.

TIKO C'EST !

tiko, filiale d'Engie, a développé des thermostats connectés 100% gratuits qui permettent de programmer vos radiateurs électriques, pièce par pièce et au quart d'heure près, sans les changer, en fonction de vos habitudes de vie.

La solution tiko concrètement c'est une installation de boîtiers sur chaque radiateur, pilotables à distance via l'application tiko gratuite.

Grâce à la **participation écocitoyenne tiko**, les thermostats connectés vous sont mis à disposition et leur installation est entièrement gratuite.

Pour en savoir plus : <https://www.tiko.fr/> - Tél. 01 43 43 43 43



TRIONS MIEUX ENSEMBLE !

SBA : un nouvel outil pour vous accompagner encore plus dans le tri de vos déchets.

Le SBA investit et innove sur son territoire pour sensibiliser aux bons gestes de tri, avec un nouveau dispositif d'intelligence artificielle* sur les bennes. En cas d'identification de déchets non conformes, un ambassadeur du tri prend contact avec l'utilisateur pour l'accompagner vers les bonnes pratiques.

Le tri : un jeu d'enfants

JAMAIS DE SACS POUBELLES !

Dans le bac jaune, les emballages se jettent en vrac. Attention, si vos emballages sont jetés dans des sacs noirs, ils seront identifiés comme des erreurs de tri et vont polluer tout le contenu du camion.

100% des emballages ménagers et des papiers se trient et se recyclent.

Seuls les emballages et les papiers cartons sont autorisés dans le bac jaune, briques alimentaires, bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique ou en polystyrène d'emballage alimentaire, emballages métalliques (barquettes, canettes, bidons, boîte de conserve, aérosols...), emballages en papier et carton, films alimentaires et petits emballages, sacs en plastique

souple, polystyrène de calage, les papiers et cartonnettes, journaux, magazines et prospectus.

Trions mieux ensemble

En diminuant les erreurs de tri, nous avons tous à y gagner. Pour l'environnement déjà, en économisant nos matières premières et en favorisant le recyclage. Pour notre cadre de vie aussi. Pour nos budgets enfin, en économisant sur les coûts de traitement des déchets.

Des erreurs qui ruinent toute la chaîne du recyclage

En 2023, 2 354 tonnes de déchets non recyclables se sont retrouvées par erreur sur la chaîne du tri, soit 14,2 kg/hab !

Ces déchets non recyclables constituent un enjeu environnemental et financier conséquent pour la collectivité. Chaque année, cela représente plus de 1 500 000 euros. Sur la chaîne de tri, ces déchets non conformes ont des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte. Ils doivent être exclus puis acheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

Cet investissement est subventionné par l'éco-organisme CITEO.



MALINTRAT vous propose « Une Mutuelle de Village »

Pour accéder aux soins, la municipalité a choisi de se rapprocher des mutuelles de village, afin de pouvoir proposer à l'ensemble des Malintraires, une gamme de couverture santé avec des prestations et des remboursements les plus avantageux possibles.

Ce dispositif, outre l'accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations de qualité, permet également de garantir un service de proximité de qualité sur la base d'un principe simple.

MUTUALISER POUR FAIRE BAISSER LES DÉPENSES

Pour celles et ceux qui sont intéressé(e)s, une permanence sera mise en place à la mairie, en octobre et novembre 2025 en présence d'une conseillère mutualiste, qui s'occupera de toutes les démarches administratives :

- comparatif de l'ancienne mutuelle vers la nouvelle si besoin,
- résiliation de l'ancien contrat...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

Mutuelle Précocia
21 Rue de Sarliève
63800 Cournon d'Auvergne
Tél : 04 73 31 75 00
Mail : web@precocia.fr



Accueillir des enfants et leur donner les clés pour être heureux et bien grandir...
Et si c'était votre vocation ?

Devenir ASSISTANT FAMILIAL

L'assistant familial est la personne qui, en contrepartie d'un salaire, accueille des mineurs ou des jeunes de moins de 21 ans à son domicile. Il constitue, avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, une « famille d'accueil ».

Le Conseil départemental recrute toute l'année de nouveaux assistants familiaux dans le Puy-de-Dôme.

Comment devenir ASSISTANT FAMILIAL ?

Offrant des conditions d'accueil privilégiées pour les enfants, l'assistant familial se situe au cœur du dispositif de protection de l'enfance, c'est pourquoi le Département investit sur le développement de ce métier à fort potentiel.

Si vous souhaitez devenir l'un des assistants familiaux du Département, c'est très simple, suivez notre démarche de recrutement en 3 étapes :

1. Faire une demande d'agrément d'assistant familial. Retirer un dossier d'agrément auprès des services du Département. Condition : évaluations sociales et psychologiques réalisées par le service de la PMI.

2. Rejoindre le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Une fois l'agrément obtenu, candidater auprès du service Accueil familial du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Condition : évaluation psychosociale.



3. Suivre la formation obligatoire de 300 heures, répartie en deux temps :

- 60 heures avant d'accueillir le premier enfant,
- 240 heures (2 jours par mois environ) réalisées dans les 3 ans suivant la signature du contrat de travail.

Contact :
Service

Accueil familial protection
de l'enfance
04 73 42 24 49
04 73 42 22 62

Assistant(e) familial(e), N'ATTENDEZ PLUS ET RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE MÉTIER PASSIONNANT !

Si vous souhaitez participer à une session d'information métier, inscrivez-vous directement sur www.puy-de-dome.fr ou flashez ici



Vous pouvez également vous inscrire en contactant le service Accueil familial en protection de l'enfance :
Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Service Accueil familial en protection de l'enfance
24 rue Saint-Esprit
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 04 73 42 24 49 (de 10 h à 12 h)



Coordonnées des structures France services du Puy-de-Dôme

France services

Le service public au cœur des territoires.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle emploi, la Caisse de retraites, les impôts, la Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des structures France Services, leurs horaires et coordonnées ou consultez la carte des France Services :

<https://www.cohesionterritoires.gouv.fr/france-services>

https://anct-carto.github.io/france_services/

ARDES

France services Agglo
Pays d'Issoire Ardes
4 place Jean Garnier
04 73 71 86 96

BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE

France services
Le relais Sancy de
Besse- et-Saint-Anastaise
13 rue Notre Dame
05 59 60 03 98

BILLOM

France services de Billom
Avenue de la République 04
73 60 71 70

BOURG-LASTIC

France services
Bourg-Lastic
4 route de Tulle
04 73 21 88 68

BRASSAC-LES-MINES

France services
Brassac-les-Mines
2 Cours Jean Moulin
04 15 62 20 18

CHAMPEIX

France services Agglo Pays
d'Issoire Champeix
Mairie de Champeix
Rue de la Halle
04 15 62 20 17

CLERMONT-FERRAND

France services
Centre social municipal
Nord de Clermont
Château des Vergnes
05 59 28 78 78
France services
de Clermont-Ferrand
Fontaine du Bac
18ter rue Fontaine du bac
04 73 40 86 30
France services
La Gauthière
2 rue Henri Tourrette
04 73 24 83 77

COURNON-D'Auvergne

France services
Maison des citoyens
de Cournon-d'Auvergne
15 Impasse des Dômes
04 63 66 22 66

COURPIÈRE

France Services
de Courpière
Place Jean Payre
04 15 80 00 12

CUNLHAT

France services de Cunlhat
8 Grande rue
04 73 72 39 40

GERZAT

France services de Gerzat
4 place du Docteur
Pommerol
04 43 97 24 88

GIAT

France services Giat
Bâtiment de la Mairie
1 place du champs de Foire
04 73 21 71 67

HERMENT

France services Herment
Grande rue
04 73 22 10 58

LA TOUR-D'Auvergne

France services Dôme
Sancy Artense
Route de Bagnols
04 73 21 79 71

LEZOUX

France services Entre Dore
et Allier - Rue Sarsina
04 43 55 79 38

LUZILLAT

France services
Plaine Limagne
Site de la Perception
Route de Vendègre
04 73 86 37 80

MANZAT

France services Manzat
6 route de Riom
04 73 67 42 97

MONT-DORE

France services
Mont-Dore relais Sancy
1 rue Côte Boissy
04 73 21 71 67

PONTAUMUR

France services Pontaumur
6 avenue du Marronnier
04 73 79 70 70

PONT-DU-CHÂTEAU

France services de
Pont-du-Château - CS 90002
Place de l'Hôtel de Ville
04 73 83 73 57

PONTGIBAUD

France services Pontgibaud
Rue du Frère Genestier
04 73 88 75 58

PUY-GUILLAUME

France services
de Puy-Guillaume
1 place Jean Jaurès
04 73 94 83 15

RANDAN

France services Randan
12 place de la Mairie
04 70 50 13 75

ROCHFORT-MONTAGNE

France services
Rocheft-Montagne
12 route de Bordas
04 73 67 42 97

SAINT-DIER-D'Auvergne

France services
Saint-Dier-d'Auvergne
2 rue de l'Octroi
04 73 72 39 40

SAINT-ÉLOY-LES-MINES

France services
de Saint-Éloy-les-Mines
10 rue Jean Jaurès
04 73 85 31 20

SAINT-GERMAIN-LEMBRON

France services
L'Essaimeur
9 route de Brioude
04 63 80 92 64

SAINT-GERVAIS-D'Auvergne

France services
Saint-Gervais
1 rue du Général Desaix
04 73 85 30 92

SAUXILLANGES

France services Agglo Pays
d'Issoire Sauxillanges
1 place de Verdun
04 73 96 37 62

THIERS

France services de Thiers
2 rue François Mitterrand 04
73 51 14 86

VIC-LE-COMTE

France services
de Vic-le-Comte
Parvis de l'Hôtel de Ville
04 73 69 21 28

VIVEROLS

France services Viverols
3 place de l'Église
04 73 95 36 40

VOLVIC

France services Pays
de Volvic
Place de la Résistance
04 73 33 44 90

FRANCE SERVICES MULTI-SITES

France services de la Dore
13 avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
Olliergues 04 73 95 29 58

BUS FRANCE SERVICES

Bus France services
de Clermont-Ferrand
06 42 23 00 12

ÉTAT-CIVIL 2024

► Naissances

FERNANDES Kélyan, Marcel 7 janvier
VALÉRO Lyana 14 septembre
FOURNET Léonie 14 octobre
BALLAND Antoine Camille Valentin 14 novembre

► Mariages

ROYÈRE Jocelyne Germaine Jeanne
et CHARRIER Gilles André Robert 13 avril
ESSIKA Jasmine-Lila
et GAUTHROT Simon Alain Jean 8 juin

► Pacs

METURA Willem René
et CHABRIER Marjorie Françoise 17 mai
LE ROY Nicolas
et CHEVALIER Louise Marie 28 novembre

► Décès

FONTFRAID Hélène Élise veuve BOISSAT 18 janvier
LETEURTOIS Noëlle (divorcée MALLOT) 27 février
MOREIRA GONÇALVES RODRIGUES Maria 15 mars
DA SILVA COSTA Maria veuve DA SILVA GOMES 31 mai
FORTÉ Charley Basile 14 juin
PICHOT Pierre Jean Blaise 18 juillet
PIRES Teresa De Jésus veuve CANCELA 5 août
CVETKOVIC Zorka épouse NIKOLIC 6 septembre
BAEZ François Michel 23 octobre
BENOIT Jacques Jean-Marie 12 novembre

MESSAGE DE FABRICE FAURE, REPRÉSENTANT DE "MALINTRAT, POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS"

Marie-Elisabeth BARTIN et moi-même
participons à la vie municipale.
Nous restons à votre écoute en cas de besoin.

MAIRIE : ACCUEIL AU PUBLIC

Lundi de 10h à 13h - Mardi de 13h à 18h
Mercredi de 9h à 12h - Jeudi de 13h à 16h
Vendredi de 10h à 15h30
04 73 61 21 15 - mairie@malintrat.fr

Pour prendre rendez-vous
avec votre Maire ou vos élus,
contactez la mairie au 04 73 61 21 15

* * *

OUVERTURE MÉDIATHÈQUE

Mercredi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h
04 63 79 84 70 - bib.malintrat@rlv.eu

* * *

Pour rester informé des actus,
animations/événements ou alertes
sur la commune, consultez :

- le panneau d'affichage à LED en façade de l'immeuble Glangeaud,
- le site internet de la commune : www.malintrat.fr
- l'application PanneauPocket installée sur votre smartphone (rajouté "Malintrat" en favori).

Pour transmettre vos communiqués
à paraître sur l'ensemble de ces supports,
adrez toutes vos demandes et/ou photos à
mairie@malintrat.fr

REMERCIEMENTS

André Magnoux ainsi que les Conseillers Municipaux remercient tous les annonceurs présents dans cette édition 2025, sans qui le financement de ce bulletin municipal, couvert par la publicité, n'aurait pas été possible.

TRÈS BONNE LECTURE.

le Soleil du Portugal 

Spécialités Portugaises

RESTAURANT & EPICERIE - PLAT DU JOUR OU A EMPORTER

04 73 24 89 52 / 06 68 02 24 47

10 RUE DU MOULIN 63360 GERZAT - OUVERTURE 7 SUR 7
 Dimanche à mardi de 9h30 à 15h / Mercredi à samedi de 9h30 à 23h
RÉSERVATION LE SOIR & À EMPORTER

CHAUFFAGE CENTRAL

SANITAIRE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

FOURNET-FAYARD & Fils

04 73 61 21 69

FAX 04 73 61 05 39 Z.A. LE PRE-NAUD 63510 MALINTRAT

Au Lys Blanc
BOUTIQUE ALAIN COMTE

commandez en ligne
aulyblanc.fr

18 rue des Martyrs - GERZAT
04 73 25 16 99

 **Presse Jeux Cadeaux**

Les Volcans

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi 6h30 - 12h15 / 15h - 19h
- Samedi 8h - 12h15
- Dimanche et jours fériés 8h - 12h

CC Les Volcans - 5 place Jean Jaurès
63510 AULNAT
04 73 68 67 46

SARL **SOARES**

*Chappes traditionnelles et liquides
Carrelage - Faïence*

3 rue des Charrots 63510 Malintrat
06 07 23 88 95

MAISONS MAG
CONSTRUCTEUR ET PASSIONNÉ



AGENCE D'AUBIÈRE
49 RUE DE LA GANNE
63170 AUBIÈRE
04.73.90.00.90

www.maisonsmag.fr

LA GRAVANCHERIE

Chez Nono

RESTO & BAR

FAIT MAISON

Zone des Gravanches - 15 bd Louis Chartoire - 63100 Clermont-Fd
04 73 84 67 72 - noemie.resto@rorange.fr

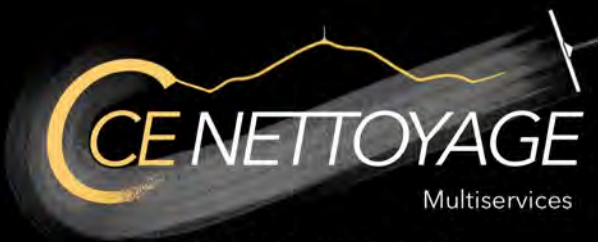
www.la-gravancherie-clermont-ferrand.eatbu.com



OIGNON • AIL • ÉCHALOTE

Producteur

Julien AYMARD • Domaine de Bugheas – MALINTRAT • 04.73.62.66.63



Professionnels & particuliers, vitres, entretien résidences, décapage des sols, encombrants, remise en état

3 rue de la République - 63200 St-Bonnet-Près-Riom

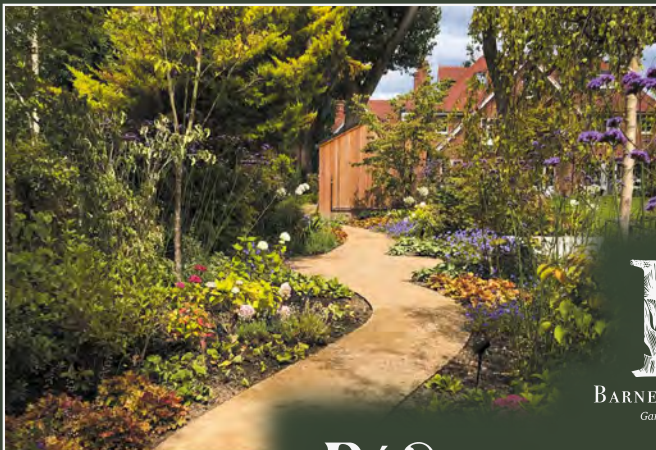
06 49 86 72 01 cce.nettoyage63@gmail.com

Mr. Bricolage
Relais

Lundi au samedi :
9h à 12h - 14h à 19h
Tél : 04 73 23 41 20

GERZAT

Zone Commerciale Fontchenille



BARNERIAS PAUL
Garden Design

Réinventez vos jardins

Conception

Réalisation

Entretien

Clermont-Ferrand, FR - London, UK



paul@paulbarnerias.com

www.paulbarnerias.com

06 32 59 24 45

Aménagement TERRAINS A BATIR

GRDF
partenaire

 **JP André**
AMENAGEMENT FONCIER
04 73 24 24 01
contact@jpandre.fr



OPTIQUE GERZAT

F. DELECOURT
Opticien diplômé

SOLAIRES - LOUPES - LENTILLES
ET PRODUITS - EXAMEN VISUEL

04 73 25 05 13

optique-gerzat.fr

27 rue J. Jaurès - 63360 GERZAT

du mardi au samedi
9h à 12h30 - 14h30 à 19h

OFFRE 100% SANTÉ
2^e PAIRE pour
1€ de plus*

*voir conditions en magasin



Aménagez votre cadre de vie

EUROVIA DALA - Agence RENON

Routes - Aménagements urbains - Equipements
sportifs - Réseaux - Terrassement
Industriels et privés

1 rue ZA de Crouzol - 63530 VOLVIC
Tél. : 04 73 38 79 83 - renon@eurovia.com



Depuis 10 ans à vos côtés

SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES
PARTICULIER / TERTIAIRE / AGRICOLE

42 rue du Petit Clos
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : **04 73 62 89 39**





04 73 91 64 60

contact@maleo-couverture.com

19 avenue de la joselle
63510 MALINTRAT

**Couverture- Zinguerie
Etanchéité - Dépannages**



04 73 91 64 60

contact@maleo-freres.com

19 avenue de la joselle
63510 MALINTRAT

**Plomberie – Sanitaire – Chauffage
Energie Renouvelable - Dépannages**